



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite  
dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

École Au-Fil-de-l'Eau

Tenue le mardi 14 septembre 2021 à la salle polyvalente du pavillon Hertel

---

### *OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE*

---

Madame Anne Lebrun, présidente du CÉ, se présente puis madame Christine Fournier, directrice, se présente et présente madame Johanne Rousseau, directrice adjointe.

---

### *ORDRE DU JOUR*

---

1. Ouverture de l'Assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue de la présidente et de la directrice
2. Nomination d'un(e) secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le lundi 14 septembre 2020
5. Rapports annuels 2020-2021
  - 5.1. Rapport de l'école
  - 5.2. Rapport du Conseil d'établissement
  - 5.3. Rapport du Comité de parents
6. Projets réalisés en 2020-2021
  - 6.1. Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
  - 6.2. Sondage aux parents
7. Projets à venir
  - 7.1. Embellissement de la cour d'école
  - 7.2. Ajout de 3 classes préscolaire
  - 7.3. Sports Découvertes (activités)
  - 7.4. Bénévolat (OPP)
8. Explications brèves sur la composition et les fonctions des postes en élection



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite  
dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## 9. Élections

### 9.1. Conseil d'établissement

#### 9.1.1. Membres

#### 9.1.2. Substituts

### 9.2. Comité de parents

#### 9.2.1. Membre

#### 9.2.2 Substitut

## 10. Formation de l'Organisme de participation des parents (OPP)

## 11. Présentation du mode de fonctionnement de l'école

## 12. Période d'échange avec la direction

## 13. Première séance du Conseil d'établissement

## 14. Clôture de l'Assemblée



## 1. Ouverture de l'Assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h 05. 25 parents sont présents à l'Assemblée.

### 1.1. Mot de bienvenue de la présidente et de la directrice

Madame Anne Lebrun, présidente du CÉ, se présente puis madame Christine Fournier, directrice, se présente et présente madame Johanne Rousseau, directrice adjointe.

## 2. Nomination d'un(e) secrétaire

Madame Johanne Rousseau assume le rôle de secrétaire d'assemblée.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par madame Sandra Côté et secondé par madame Magali Touchette.

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le lundi 14 septembre 2020

Proposé par madame Marie-Noële Tanguay et secondé par madame Claudia Bernard.



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## **5. Rapports annuels 2020-2021**

### **5.1. Rapport de l'école**

Madame Christine Fournier explique que ce rapport sera remis plus tard cet automne.

### **5.2. Rapport du Conseil d'établissement**

Le rapport a été remis à tous les parents présents à l'Assemblée et a été expliqué par madame Lebrun et madame Fournier.

Une mention particulière a été apportée aux sujets suivants :

- le tutorat
- le soutien aux élèves avec le programme intensif Lilitou
- le soutien aux élèves par des TES et PEH
- les activités pour les élèves
- le sondage aux parents au printemps 2021
- la belle collaboration de l'équipe-école afin de répondre aux besoins des élèves
- les 5 conférences Web pour les parents
- le budget de fonctionnement de l'école

### **5.3. Rapport du Comité de parents**

Madame Anne Lebrun explique l'importance du Comité de parents ainsi que sa composition. Elle en explique également les modalités. Par la suite, madame Lebrun présente les grandes lignes du rapport : les points saillants de l'année 2020-2021 et les points d'intérêt pour l'année 2021-2022.

## **6. Projets réalisés en 2020-2021**

### **6.1. Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite (PEVR)**

Madame Fournier mentionne qu'une copie de notre projet éducatif se retrouve sur le site internet de l'école.

Nous allons reprendre notre plan d'action cette année, car il a été mis sur la glace l'an passé dû à la pandémie.

### **6.2. Sondage aux parents**

Un sondage a été passé aux parents de l'école ainsi qu'aux élèves afin de connaître nos zones de vulnérabilités. Ces sondages seront analysés cette année avec l'équipe-école et le CÉ.



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## **7. Projets à venir**

### **7.1. Embellissement de la cour d'école**

Ce projet a été mis sur la glace l'an dernier. Ce dossier sera repris cette année par un comité.

Le traçage sur la cour a été fait pendant l'été et c'est le CSSP qui assumera les frais.

Le revêtement du stationnement du pavillon Hertel sera refait cet automne.

### **7.2. Ajout de 3 classes préscolaire**

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous accueillons 3 nouvelles classes de niveau préscolaire au pavillon Hertel. Il y a un ajout d'une classe de 4 ans, une de 5 ans et une classe de 4 ans EHDAA.

Nous avons toujours deux classes d'adaptation scolaire (DPA). Nous avons une bonne stabilité de l'équipe pour ces classes.

### **7.3. Sports Découvertes (activités)**

Les sorties reprendront cette année pour les 4 classes de Sports Découvertes.

### **7.4. Bénévolat (OPP)**

Il n'y avait pas d'OPP pour l'année scolaire 2020-2021, mais il y a quand même quelques parents qui sont venus faire du bénévolat à la bibliothèque.

Pour l'année scolaire 2021-2022, la bibliothèque sera accessible aux élèves et une invitation sera envoyée aux parents bientôt pour recruter de nouveaux bénévoles.

Tous les bénévoles qui entreront dans l'école devront signer le registre de présence à l'accueil et devront mettre un masque de procédure fourni par l'école.

La coopérative le Gout Heure offrira encore cette année des repas complets aux enfants de l'école. De nouveaux employés sont en postes depuis le début de l'année scolaire.



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## **8. Explications brèves sur la composition et les fonctions des postes en élection**

Le conseil d'établissement est formé de représentants des parents et de la communauté, d'enseignants et de membres du personnel de l'école. À notre école, il sera formé de 5 parents, de 5 membres du personnel et d'un membre de la direction.

Le principal rôle du Conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves, d'adopter un projet éducatif. Il constitue l'endroit privilégié pour participer aux décisions importantes qui concernent l'école et les élèves. C'est un lieu propice à la concertation avec l'équipe-école. Un grand nombre de décisions doivent être soumises au conseil d'établissement, pour adoption ou approbation, par la directrice de l'école. S'y faire élire permet d'être au cœur de la vie de l'école. Les séances sont ouvertes au public; il y en a environ 10 par année. Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux sont déposés sur le site internet de l'école.

## **9. Élections**

### **9.1. Conseil d'établissement**

Madame Lebrun informe l'assemblée que seul le parent ou le tuteur légal a le droit d'être nommé au Conseil d'établissement. Elle explique également la procédure d'élection.

Pour les élections au CÉ, 2 postes sont à combler.

Madame Anne Lebrun propose madame Christine Fournier à titre de présidente d'élection.  
Madame Johanne Rousseau agit à titre de secrétaire d'élection.

#### **9.1.1. Membres**

Madame Françoise Robert se propose pour un mandat de 2 ans.  
Madame Sandra Côté se propose pour un mandat de 2 ans.

Comme aucun autre parent se présente, les deux parents qui se sont proposés sont élus.

#### **9.1.2. Substituts**

Madame Stéphanie Fecteau se propose comme substitut.  
Madame Alexandra Dessort se propose comme substitut.  
Madame Pascale Clavet se propose comme substitut.

Elles sont toutes élues à l'unanimité.



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

## **9.2. Comité de parents**

### **9.2.1. Membre**

Madame Sandra Côté se propose et est nommée représentante au Comité de parents.

### **9.2.2 Substitut**

Madame Françoise Robert sera substitut au Comité de parents.

## **10. Formation de l'Organisme de participation des parents (OPP)**

L'assemblée générale des parents aimerait qu'il y ait un OPP, mais aucun des parents présents ne veut en être responsable. Il n'y a donc aucune élection.

## **11. Présentation du mode de fonctionnement de l'école**

Madame Christine Fournier explique le mode de fonctionnement de l'école et attire l'attention des parents sur les points suivants :

- Les règles COVID en date du 14 septembre 2021.
- Le nouveau service de psychologie au CSSP.
- Le nouveau modèle de service pour les ergothérapeutes de notre CSS.
- Le mandat des TES et des PEH dans l'école.
- Les projets à venir pour l'année scolaire 2021-2022.
- La collaboration entre l'école, la ville et le service de police afin d'assurer la sécurité sur la rue Provencher.

## **12. Période d'échange avec la direction**

Les parents questionnent Madame Fournier sur les sujets suivants :

- Les raisons des transferts d'élève vers d'autres écoles.
- Le nombre d'employés travaillant à l'école Au-Fil-de-l'Eau.
- Le mode de fonctionnement des classes multiniveau.
- Comment ont été sélectionnés les élèves pour faire partie des classes multiniveau ?
- Les activités parascolaires.
- La latitude de l'école concernant les mesures sanitaires.



« À notre école, nous hissons les voiles de la réussite  
dans l'entraide, le respect et le bien-être. »

### **13. Première séance du Conseil d'établissement**

La première séance du Conseil d'établissement se déroulera en présentiel à la salle du personnel le mardi 28 septembre 2021.

### **14. Clôture de l'Assemblée**

Levée de l'Assemblée à 20h51

Johanne Rousseau  
Secrétaire d'assemblée